



## Obligation de la mère quand le père ne paie pas de pension

Par **stefbb10**, le **05/03/2017** à **21:40**

Bonsoir,

J'aurai besoin de petits éclaircissements... Je suis divorcée et j'ai la garde de mes filles, mon ex mari ne me verse pas de pension car lors du divorce celui ci m'a fait du chantage et donc je n'ai pas eu le droit de demander de pension sous peine de représailles.

Depuis le jugement lui a octroyé un week-end sur deux et moitié des vacances. la juge était choquée que celui ci ne paie aucune pension mais lors de la conciliation mon ex à certifié qu'en cas de besoin il subviendrai aux besoins de nos filles. Hors depuis c'est totalement l'inverse... Il ne veut même pas leur acheter des habits, je suis donc dans l'obligation de leur faire une valise tout les 15 jours, mais à chaque fois celle ci me revienne incomplète. De ce fait ce week-end je n'ai leur ai mis que des sous vêtements car je savais qu'il avait des affaires chez lui. En me les ramenant ce soir il m'a menacer de venir avec les gendarmes la prochaine fois pour faire constater si je leur ai fait une valise digne de ce nom...

Suis je obligé de lui fournir les vêtements en sachant qu'il ne paie aucune pension !!!???

Merci par avance de vos réponses.

Par **Visiteur**, le **06/03/2017** à **08:52**

Bonjour,

le moins que l'on puisse dire c'est que soit vous êtes une grande naïve, soit votre mari vous tient sous sa coupe ?! Déjà pour la PA, celle ci est pour vos filles ! pas pour vous ! Donc c'est elles que vous privez pour votre bien-être. Après, refaites le coup de la valise et laissez venir les gendarmes !? Je doute qu'ils se déplacent pour si peu, en fait vous croyez, gobez ? tout ce que monsieur peut dire ? les menaces comme les promesses ? Faudrait ouvrir les yeux, redresser la tête et vous battre pour vos filles ?! Vous ne croyez pas ?

Par **youris**, le **06/03/2017** à **08:55**

bonjour,

je vous conseille de revoir le JAF pour demander une pension alimentaire pour vos filles et

surtout arrêter de croire ce que raconte votre ex-mari.  
salutations